

Rodrigo ARENAS  
Aymeric CARON  
Sophia CHIKIROU  
Sarah LEGRAIN  
Danièle OBONO  
Danielle SIMONNET

Raphaël QNOUCH  
Christophe PRUDHOMME  
Conseillers Régionaux Ile-de-France

Laurent SOREL  
Conseiller de Paris  
Julien RIPPERT  
Conseiller du XV<sup>e</sup>  
arrondissement

Député.es de Paris

Paris, le 17 octobre 2023

Madame la Maire,

Comme vous le savez, les Parisiennes et les Parisiens, comme l'ensemble des Françaises et des Français, sont durement affectés par l'inflation et l'absence d'augmentation des salaires. Parmi elles et eux, les locataires du parc de logements sociaux sont généralement celles et ceux qui ont les plus faibles revenus. Il nous semble essentiel de ne pas dégrader leur niveau de vie en leur faisant subir une nouvelle hausse des loyers.

Le gouvernement et ses soutiens à l'Assemblée nationale, ainsi que la majorité sénatoriale, ont permis une nouvelle augmentation des loyers suite à celle de l'an dernier, dans la limite de l'indice de révision des loyers, à savoir 3,5%. Mais les bailleurs sociaux ne sont pas dans l'obligation de suivre cette hausse. Or, dans les jours qui viennent, les présidents des conseils d'administration des principaux bailleurs (Paris Habitat, Elogie-Siemp, RIVP) vont proposer de voter une délibération en vue d'augmenter les loyers de leurs parcs respectifs.

Les bailleurs doivent pouvoir compter sur des fonds suffisants pour entretenir leur parc de logements, réhabiliter, rénover, investir, construire... Mais aujourd'hui, ils ne peuvent s'appuyer sur les moins fortunés de leurs locataires pour mener à bien ces missions. Ce ne sont pas à ces locataires de pallier les baisses de ressources dues, d'une part au désengagement de l'Etat (RLS, libéralisation du secteur de l'énergie, baisse des aides à la pierre...) et d'autre part à la ponction (plusieurs dizaines de millions) sur les trésoreries des bailleurs par votre exécutif (en raison de la hausse de la taxe foncière).

Nous rencontrons sur nos territoires de nombreuses et nombreux locataires qui ne parviennent plus à faire face à toutes ces hausses. 3,5%, cela semble peu mais pour une famille avec un enfant, assumant un loyer de 800 €/mois et entrant dans la tranche tarifaire 4, cela représente une année de cantine. Ce n'est tout simplement pas supportable.

En conséquence, nous vous demandons, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens logeant dans le parc social, de décider de geler cette année leurs loyers et d'interpeller le gouvernement pour exiger qu'il assume ses responsabilités dans la pérennité et la réhabilitation de notre parc de logement social.

Respectueusement,

**Rodrigo ARENAS**  
Député de Paris